

DOCAPOST DPS

BILAN D'EMISSIONS DES GAZ A EFFET DE SERRE DE 2014 ET PLANS D'ACTION

SOMMAIRE

Préambule

1. Bilan d'émissions de gaz à effet de Serre

- 1.1 Description de l'organisation, des activités et des périmètres opérationnels retenus
- 1.2 Année de reporting et année de référence
- 1.3 Emissions directes de GES
- 1.4 Emissions indirectes de GES
- 1.5 Autres émissions indirectes de GES
- 1.6 Emissions évitées
- 1.7 Eléments d'appréciation sur les incertitudes
- 1.8 Exclusions de certains postes d'émission
- 1.9 Facteurs d'émissions et PRG utilisés

2. Suivi du plan d'action de l'année de référence, plan d'actions à 3 ans et estimation des volumes de réduction de gaz à effet de serre attendus

3. Validation, transmission, publication et coordonnées

- 3.1 Publication sur le site internet de DOCAPOST DPS
- 3.2 Coordonnées de la personne responsable du document

PREAMBULE

Le présent document s'inscrit dans le contexte réglementaire suivant :

12 juillet 2010 : Article 75 de la loi Grenelle II, loi n°2010-788 portant engagement national pour l'environnement (ENE) qui crée une nouvelle section « Bilan des émissions de gaz à effet de serre et plan climat-énergie territorial » dans le code de l'environnement : L229-25 et L229-26. Cet article 75 traduit les engagements 50 et 51 issus du Grenelle II.

11 juillet 2011 : Décret d'application n°2011-829 de l'article 75 – entrée en vigueur le 13 juillet 2011 qui impose les modalités de mise en œuvre de ce Bilan des Emissions de GES, le BEGES, obligatoire pour les personnes morales de droit privé de plus de 500 salariés.

24 août 2011 : Arrêté relatif aux gaz à effet de serre couverts par les bilans d'émissions de gaz à effet de serre

Septembre 2015 : Guide méthodologique pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre, conformément à l'article 75 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010.

DOCAPOST DPS a réalisé en décembre 2012 son premier bilan d'émissions de gaz à effet de serre portant sur les données de l'année 2011 et élaboré les plans d'actions associés.

DOCAPOST renouvelle sa démarche en réalisant le présent bilan d'émissions de gaz à effet de serre portant sur les données de l'année 2014.

1. BILAN D'EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

1.1 Description de l'organisation, des activités et des périmètres opérationnels

Raison sociale : DOCAPOST DPS

Code NAF : 6311Z

SIREN : 314704057

Adresse du siège social : 10 avenue Charles de Gaulle - 94673 Charenton le Pont
SIRET 31470405700293

Adresses et SIRET des sites rattachés :

- 1B Rue Francois Arago - 78190 TRAPPES
SIRET 31470405700186
- 230 Rue Frederic Joliot - 13852 AIX EN PROVENCE
SIRET 31470405700269
- 280 Rue Marcel Paul - 45770 SARAN
SIRET 31470405700160
- 7 rue Jacques de Vancanson – 69780 MIONS
SIRET 31470405700251
- 16 rue du Grand Ban - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
SIRET 31470405700285
- 40 Rue Denis Papin - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
SIRET 31470405700087
- 8 Rue Louis Armand 92600 ASNIERES - SUR – SEINE
SIRET 31470405700335
- 57 rue Saint Sauveur 91160 BALLAINVILLIERS
SIRET 31470405700319
- 34 rue de Picpus 75012 PARIS
SIRET 31470405700327

Nombre de salariés :

Sites	Total
DPS AIX EN PROVENCE	46
DPS CHARLEVILLE-MEZIERES	6
DPS MIONS	71
DPS SARAN	30
DPS CHARENTON	243
DPS TRAPPES	85
DPS VILLENEUVE D'ASCQ	49
DPS ASNIERE SUR SEINE	46
DPS BALLAINVILLIERS	104
DPS NATION	84
Total	764

Description sommaire de l'activité :

Docapost DPS est une entité du Groupe DOCAPOST qui accompagne les entreprises dans leur transition numérique en leur proposant une gamme complète de solutions intégrant :

- une compréhension de leur métier, secteur et enjeux stratégiques ;
- des offres intégrées et orientées business ;
- une simplicité d'utilisation ;
- des écosystèmes d'affaires ;
- des parcours clients, salariés et partenaires optimisés ;
- de l'analytique et de la BI ;
- un TCO et ROI forts.

Docapost DPS s'organise particulièrement autour de grands métiers, qui répondent aux besoins d'externalisation des flux documentaires :

- Division Editique : avec des équipements comptant parmi les plus modernes et performants d'Europe, la division éditique donne de la valeur aux documents.
- Division Dématérialisation : avec 3,5 Mds de documents archivés en ligne, un label FNTC-TA, Docapost DPS est le n°1 de l'archivage électronique en France.
- Division BPO documentaire : pour une externalisation complète de toutes les activités documentaires, Docapost DPS est le partenaire de confiance.

Périmètre organisationnel : pour son bilan d'émissions des gaz à effet de serre, DOCAPOST DPS a retenu l'approche du « **contrôle opérationnel** » (au regard de la méthodologie publiée en avril 2012 par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement).

Le présent bilan d'émissions de gaz à effet de serre porte sur l'entité juridique DOCAPOST DPS. Elle regroupe les sites cités au point 1.1. du présent document.

Description du périmètre opérationnel retenu

Le périmètre opérationnel retient les postes suivants des catégories « Emissions directes » et « Emissions indirectes associées à l'énergie » :

- Poste n°1 : Emissions directes des sources fixes de combustion
- Poste n°2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
- Poste n°4 : Emissions directes fugitives
- Poste n°6 : Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité

Les postes d'émissions de GES suivants ne sont en revanche pas applicables aux activités de DOCAPOST DPS :

- Poste n°3 : Emissions directes des procédés hors énergie
- Poste n°5 : Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)
- Poste n°7 : Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid.

1.2 Année de reporting et année de référence

L'année de ce reporting est 2014, l'année de référence est 2011.

1.3 Emissions directes de GES

Les émissions directes de gaz à effet de serre de DOCAPOST DPS comprennent :

- les émissions liées aux combustibles de chauffage (gaz, fioul) utilisés dans les bâtiments contrôlés par DOCAPOST DPS (poste d'émissions N°1).
- les émissions liées aux véhicules contrôlés par DOCAPOST DPS (poste d'émissions N°2).

Poste n°1. Emissions directes des sources fixes de combustion

Le total des émissions directes de GES issues des sources fixes de combustion pour l'année 2014 est de 206 tCO₂e (80 tCO₂ en 2011). Cette augmentation est due à l'intégration dans le périmètre de 3 nouveaux sites (Asnières, Balainvilliers et Nation) qui ne faisaient pas partie de DOCAPOST DPS en 2011.

Poste n°2. Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique

Le total des émissions directes de GES issues des sources mobiles à moteur thermique pour l'année 2014 est de 107 tCO₂e (336 tCO₂ en 2011). Cette forte diminution est due à une optimisation du parc automobile (diminution du nombre de véhicules et choix de véhicules moins polluants).

Poste n°4. Emissions directes fugitives

Voir ci-dessous chapitre 1.9 : Exclusions de certains postes d'émission

Le tableau suivant récapitule les émissions directes de GES de DOCAPOST DPS pour l'année 2014 :

DOCAPOST DPS - Bilan GES Emissions 2014										
			Valeurs calculées						Emissions évitées de GES	
			Emissions de GES						Total	
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	203	1	2	0	206	0	15	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	106	0	1	0	107	6	8	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous total			309	1	3	0	313	6	16	0

1.4 Emissions Indirectes de GES

Les émissions indirectes de gaz à effet de serre de DOCAPOST DPS comprennent les émissions liées à la consommation d'électricité dans les bâtiments contrôlés par DOCAPOST DPS (poste d'émissions N°6).

Poste n°6. Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité

Les immeubles de DOCAPOST DPS utilisent de l'électricité, pour leurs différentes activités. Le total des émissions indirectes de GES liées à la consommation d'électricité pour l'année 2014 est de 643 tCO₂e (386 tCO₂e en 2011).

Cette augmentation est due à l'intégration dans le périmètre de 3 nouveaux sites (Asnières, Balainvilliers et Nation) qui ne faisaient pas partie de DOCAPOST DPS en 2011.

Le tableau suivant récapitule les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid, de DOCAPOST DPS pour l'année 2014 :

DOCAPOST DPS - Bilan GES Emissions 2014										
			Valeurs calculées							Emissions évitées de GES
			Emissions de GES							Total (t CO2e)
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	643	0	72	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total		0	0	0	0	643	0	72	0

1.5 Autres émissions indirectes de GES

Pour cette catégorie d'émissions, se référer au rapport RSE 2014 du Groupe La Poste, téléchargeable sur <http://legroupe.laposte.fr/profil/les-publications-institutionnelles/2014>

1.6 Emissions évitées

DOCAPOST DPS a décidé de ne pas quantifier les émissions évitées.

1.7 Eléments d'appréciation sur les incertitudes

Le tableau ci-dessous reprend d'une part le degré d'incertitude des facteurs d'émissions utilisés (version 7.04 du Bilan Carbone de l'ADEME) et quantifie d'autre part le degré d'incertitude sur les données.

	Degrés d'incertitude	
	Sur les facteurs d'émissions	Sur les données
Poste d'émissions N°1	5%	5%
Poste d'émissions N°2	5%	5%
Poste d'émissions N°6	10%	5%

Les degrés d'incertitude sur les données ont été déterminés au regard des éléments repris ci-après.

A l'exception des données relatives aux consommations de carburants des voitures, basées sur les relevés de cartes carburant, l'ensemble des données reprises dans le présent bilan sont extraites du système de reporting extra-financier du Groupe La Poste (Indicia). La collecte et la transmission des données ou encore les calculs effectués à l'occasion du reporting Indicia sont formalisés au sein du protocole de reporting du Groupe La Poste, document mis à jour annuellement.

Globalement, les degrés d'incertitude sur les données ont été évalués à 5%, soit un degré raisonnable. En effet, les contributeurs au reporting extra-financier sont sensibilisés aux enjeux et l'importance de la qualité du reporting.

Dans des cas ponctuels de manque de données, des estimations ont pu être effectuées selon des méthodes formalisées dans le protocole.

1.8 Exclusions de certains postes d'émission

Les postes d'émissions ci-dessous ont été exclus du bilan de gaz à effet de serre de DOCAPOST DPS :

- **Poste n°3 Emissions directes des procédés hors énergie**
- **Poste n°5 Emissions liées à la biomasse (sols et forêts)**

Ces deux postes relèvent d'un procédé industriel pour le premier et de l'agriculture pour le second, deux activités qui ne concernent pas DOCAPOST DPS, en tant que société de service.

- **Poste n°7 : Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid**

En effet, DOCAPOST DPS ne consomme aucune énergie de type vapeur, chaleur ou froid.

- **Poste n°4 : Emissions directe fugitives**

DOCAPOST DPS a obtenu, le 19 novembre dernier la certification QSE (ISO 9001 + ISO 14000 + OHSAS 18001) de deux de ses sites. DOCAPOST DPS a également fait l'objet d'audit énergétiques sur 4 sites conformément à la loi DDADUE. Dans le cadre de ces deux démarches, une cartographie et une analyse des systèmes de climatisation a été réalisée qui a montré le bon entretien et la conformité des systèmes.

A ce jour, même si aucun incident environnemental de type « fuite de gaz de climatisation » n'a été enregistré, DOCAPOST DPS n'est pas en mesure de reporter précisément sur les éventuelles fuites de gaz réfrigérants utilisés dans les systèmes de climatisation, à savoir les hydrofluorocarbures (HFC) et les hydrocarbures perfluorés (PFC).

Pour autant, DOCAPOST DPS a conscience de l'enjeu et de l'impact de ces gaz frigorigènes sur l'environnement. Le suivi de ce type d'émission est désormais inscrit dans ses plans d'actions.

Le poste d'émissions N°4 n'a ainsi pas été intégré à ce bilan d'émissions des gaz à effet de serre réglementaire.

1.9 Facteurs d'émissions et PRG utilisés

Liste des facteurs d'émissions (FE) utilisés
issus de la Base Carbone® de l'ADEME V7.4(www.basecarbone.fr) :

Source d'énergie	Unité	FE	Commentaire
Gaz naturel, France (DOM TOM inclus)	kg CO2e par kWh PCI	0,230	Emissions totales (tous GES), phase de combustion
	kg CO2 par kWh PCI	0,227	Emissions de CO2, phase de combustion
	kg CH4 par kWh PCI	0,00033	Emissions de CH4, phase de combustion
	kg N2O par kWh PCI	0,00239	Emissions de N2O, phase de combustion
	kg CO2 b par kWh PCI	0	Emissions de CO2 liées à la biomasse, phase de combustion
Gazole routier à la pompe, France continentale	kg CO2e par L	2.511	Emissions totales (tous GES), phase de combustion
	kg CO2 par L	2.49	Emissions de CO2, phase de combustion
	kg CH4 par L	0,00113	Emissions de CH4, phase de combustion
	kg N2O par L	0,02	Emissions de N2O, phase de combustion
	kg CO2 b par L	0,145	Emissions de CO2 liées à la biomasse, phase de combustion
Electricité de réseau en France	kg CO2e par kWh	0,06	Emissions totales (tous GES), phase de production de l'électricité*

* Pour l'électricité issue du réseau, il faut ajouter un taux de pertes en ligne moyen de 9% (source : Base Carbone® de l'ADEME). V7.4

2. SUIVI DU PLAN D'ACTION DE L'ANNEE DE REFERENCE, PLAN D' ACTIONS A 3 ANS ET ESTIMATION DES VOLUMES DE REDUCTION DE GAZ A EFFET DE SERRE ATTENDUS

Ce chapitre présente un suivi des actions décidées à la suite du BEGES de l'année de référence afin de réduire les émissions de GES associées à ses activités ainsi que les actions décidées à la suite du présent BEGES. Ce plan d'action donne une estimation de la réduction (attendue ou constatée) des émissions de gaz à effet de serre selon le barème suivant : Faible réduction : + / Réduction modérée : ++ / Forte réduction: +++

NB : en parallèle de ces actions de réduction, DOCAPOST DPS mène aux côtés de sa maison-mère le Groupe La Poste une démarche de compensation carbone qui lui permet d'assurer la neutralité carbone de ses offres (<http://objectifzeroco2.laposte.fr/?q=LaPosteCompense>)

		REDUCTION ATTENDUE	ETAT D'AVANCEMENT	REDUCTION CONSTATEE
Poste n°1 : Emissions directes des sources fixes de combustion				
Pas d'action spécifique à ce poste d'émission car DOCAPOST n'est pas propriétaire des locaux dans lesquels ce type de combustible est utilisé => très peu de levier de réduction si ce n'est vérifier le bon entretien des installations par le propriétaire et l'inciter à remplacer le matériel par du matériel plus performant.				
Poste n°2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique				
Actions résultant du BEGES Emissions 2011	Sessions de formation et sensibilisation à la conduite éco-responsable et à la sécurité routière	++	Reportées à 2016. Accent mis en priorité sur la réduction du nombre de véhicules du parc automobile et sur le choix des véhicules.	
	Réduction du taux moyen d'émissions de CO2 par km du parc de véhicules	+	Terminée	++
	Réflexion sur mise en place d'un site de covoiturage	++	Terminée Accès au site de covoiturage du Groupe La Poste	+
	Développement des web et visio conférences	+	Terminée Outils en place	+

		REDUCTION ATTENDUE	ETAT D'AVANCEMENT	REDUCTION CONSTATEE
Nouvelles actions	Optimisation de la gestion de l'entretien des véhicules (contrôle du type de lubrifiant, du choix des pneumatiques)	++		
	Etude de faisabilité de la mise en place d'un système embarqué permettant de suivre plusieurs paramètres liés à la consommation et à l'éco-conduite	++		
Poste n°6. Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité				
Actions résultant du BEGES Emissions 2011	Sensibilisation des collaborateurs à la maîtrise de l'énergie et aux éco-comportements à adopter au quotidien, partage de bonnes pratiques.	+	Terminée Campagne de sensibilisation dans le cadre de la certification ISO 14001 (obtenue le 19/11/15)	+
	Réflexions autour de la réalisation de diagnostics énergétiques	++	Terminée 4 audits (loi DDADUE) réalisés en 2015	++
Nouvelles actions	Analyse des recommandations résultant des audits énergétiques et définition des plans d'actions	++		
	Perénisation du recours à l'électricité verte (déploiement depuis octobre 2015)	+++		
	Etude afin d'optimiser l'organisation et le fonctionnement des datas center	+		
	Déploiement de la formation des développeurs informatiques à l'Eco conception logicielle	+		

3. VALIDATION, TRANSMISSION, PUBLICATION ET COORDONNEES

3.1 Publication sur le site internet de DOCAPOST

Le présent document est publié pendant une durée d'un mois minimum sur le site internet de DOCAPOST (site unique pour les entités qui composent DOCAPOST et dont fait partie DOCAPOST DPS) à partir du mois de décembre 2015 à l'adresse suivante : www.docapost.com

3.2 Coordonnées de la personne responsable du document

Responsable du suivi : Delphine BENARD
Fonction : Responsable RSE de DOCAPOST
Mail : delphine.benard@docapost.fr
